



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 32-7460-2
Date de parution : 2023/12/01
Numéro de la version : 3.00
Remplace la version datée de : 2023/07/24

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Crème protectrice durable CavilonMC 3MMC, 3353, 3354, 3355, 3391C, 3391G, 3392C, 3392G 3392GS

Numéros d'identification de produit

LE-B100-3332-5	LZ-B100-1490-3	LZ-B100-1490-4	LZ-B100-1490-5	11-0033-3036-9
11-4002-1663-3	41-3701-3830-1	70-2011-8796-3	70-2011-8797-1	70-2011-8798-9
70-2011-8799-7	70-2011-9002-5	70-2018-0000-3	70-2018-0001-1	70-2018-0002-9
70-2018-0003-7	70-2018-0004-5	70-2018-0005-2	70-2018-0006-0	70-2018-0007-8
GH-6206-0648-9	GH-6206-0650-5	GH-6206-0656-2	GH-6206-0939-2	GH-6206-0945-9
GH-6206-1095-2	GH-6206-1096-0	GH-6206-1110-9	GH-6206-1111-7	GH-6206-1149-7
GH-6206-1153-9	GH-6206-1389-9	HB-0044-8197-2	HB-0045-1258-6	HB-0045-1259-4
HB-0047-2816-6	HB-0047-2817-4	HB-0047-6449-2	JH-2001-7595-0	JH-2001-7596-8
JH-2001-7597-6	JH-2001-7654-5	UU-0030-0819-8	UU-0030-0820-6	UU-0030-1423-8
UU-0108-8067-0	UU-0108-8068-8	UU-0108-8487-0	UU-0108-8488-8	UU-0108-8489-6
UU-0108-8490-4	UU-0108-8591-9	UU-0108-8592-7	UU-0108-8593-5	UU-0117-1726-9
UU-0117-1727-7	UU-0117-1728-5	XH-0021-3465-4	XH-0024-1818-0	

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Crème protectrice médicale typiquement topique

Utilisation spécifique

Crème protectrice pour les soins de la peau d'incontinence - protège la peau

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions médicales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

Ce produit ne fait pas l'objet d'un classement des dangers conformément aux règlements canadiens sur les produits dangereux pour la/les raison(s) suivante(s) :

Cosmétique, instrument, médicament ou aliment tel que défini dans la section 2 de la loi sur les aliments et drogues;

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave.

Mises en garde

Prévention :

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

27% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

27% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Eau	7732-18-5	40 - 60	Eau
Huile de noix de Coco	8001-31-8	5 - 13	Huile de noix de Coco
Glycérine	56-81-5	3 - 10	propanetriol-1,2,3

Palmitate d'isopropyle	142-91-6	3 - 10	Palmitate d'isopropyle
Paraffine	8002-74-2	5 - 10	Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures oxydées, sels de lithium.
Polypropylène éther stéarique	25231-21-4	3 - 10	α -Octadécyl- ω -hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]
Terpolymère d'acrylate	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Adipate d'ester diisooctyle	108-63-4	1 - 5	Adipate de bis(1-méthylheptyle)
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	0.5 - 5	Siloxanes et Silicones, Di-Me
huile minérale blanche	8042-47-5	1 - 5	Huile minérale blanche
Triméthylsiloxysilicate	68988-56-7	< 3	Acide silicique, sel de sodium, produits de réaction avec le chlorotriméthylsilane et l'iso-Pr alc.
Triméthylsiloxysilicate	56275-01-5	< 3	RÉSINE MQ
2-PHENOXYETHANOL	122-99-6	0.1 - 2	Éthanol, le 2-phénoxy-: Éther monoéthylique du éthylène-glycol
Sulfate de magnésium heptahydraté	10034-99-8	0.1 - 1	Pas de données disponibles
Acide déhydracétique	520-45-6	< 0.5	Pas de données disponibles
Acide benzoïque	65-85-0	<= 0.3	Acide benzoïque

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé. Si des symptômes se développent, emmenez la personne affectée à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :

En cas d'exposition, laver avec de l'eau et du savon. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Hydrocarbures

Condition

Durant la combustion

Formaldéhyde
 Monoxyde de carbone
 Bioxyde de carbone
 Oxydes de soufre

Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	56-81-5	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	56-81-5	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

Acide benzoïque	65-85-0	ACGIH	TWA (fraction inhalable et vapeur): 0,5 mg/m ³	Danger d'absorption cutanée
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	8001-31-8	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m ³	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	8001-31-8	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m ³	
Paraffine	8002-74-2	ACGIH	MPT(Comme des fumées):2 mg/m ³	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m ³	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Aucun controle requis

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Pas de gants de protection chimique sont requises.

Protection respiratoire :

Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Crème
couleur	Blanc
Odeur	Odeur légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>

pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	0,99 g/ml
Densité relative	0,99 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	<i>Pas de données disponibles</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	20 000 - 150 000 mPa-s
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	<i>Ne s'applique pas</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Pas de données disponibles</i>
Masse moléculaire	<i>Ne s'applique pas</i>

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Aucun effet sur la sante connu.

Contact avec la peau :

Aucun effet sur la santé prévisible.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Paraffine	Dermale	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Paraffine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Glycérine	Dermale	Lapin	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Glycérine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Palmitate d'isopropyle	Ingestion	Mouris	LD50 > 5 000 mg/kg
Palmitate d'isopropyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Adipate d'ester diisooctyle	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Adipate d'ester diisooctyle	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
huile minérale blanche	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
huile minérale blanche	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Triméthylsiloxysilicate	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Triméthylsiloxysilicate	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
2-PHENOXYETHANOL	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2-PHENOXYETHANOL	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 1,5 mg/l
2-PHENOXYETHANOL	Ingestion	Rat	LD50 1 394 mg/kg
Acide déhydracétique	Dermale		estimée à > 5 000 mg/kg
Acide déhydracétique	Inhalation-poussières / brouillard		estimée à > 12,5 mg/l
Acide déhydracétique	Ingestion		estimée à 300 - 2 000 mg/kg
Acide benzoïque	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide benzoïque	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 12,2 mg/l
Acide benzoïque	Ingestion	Rat	LD50 2 565 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
-----	---------	--------

Paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
Palmitate d'isopropyle	Lapin	Irritation minimale.
Adipate d'ester diisooctyle	Jugement professionnel	Irritation minimale.
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
huile minérale blanche	Lapin	Aucune irritation significative
Triméthylsiloxysilicate	Lapin	Aucune irritation significative
2-PHENOXYETHANOL	Lapin	Aucune irritation significative
Acide benzoïque	Humain	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
Palmitate d'isopropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Adipate d'ester diisooctyle	Jugement professionnel	irritant légère
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
huile minérale blanche	Lapin	irritant légère
Triméthylsiloxysilicate	Lapin	Aucune irritation significative
2-PHENOXYETHANOL	Lapin	Corrosif
Acide benzoïque	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Paraffine	Cochon d'Inde	Non classifié
Glycérine	Cochon d'Inde	Non classifié
huile minérale blanche	Cochon d'Inde	Non classifié
Triméthylsiloxysilicate	Homme et animal	Non classifié
2-PHENOXYETHANOL	Cochon d'Inde	Non classifié
Acide benzoïque	Multiple espèces animales.	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Paraffine	In Vitro	N'est pas mutagène
huile minérale blanche	In Vitro	N'est pas mutagène
Triméthylsiloxysilicate	In Vitro	N'est pas mutagène
2-PHENOXYETHANOL	In Vitro	N'est pas mutagène
2-PHENOXYETHANOL	In vivo	N'est pas mutagène
Acide benzoïque	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Paraffine	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Glycérine	Ingestion	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces

			données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
huile minérale blanche	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
huile minérale blanche	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
2-PHENOXYETHANOL	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
huile minérale blanche	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
huile minérale blanche	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
huile minérale blanche	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	pendant la grossesse
2-PHENOXYETHANOL	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 700 mg/kg/jour	2 génération
2-PHENOXYETHANOL	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 700 mg/kg/jour	2 génération
2-PHENOXYETHANOL	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
2-PHENOXYETHANOL	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Acide benzoïque	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/jour	4 génération
Acide benzoïque	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/jour	4 génération
Acide benzoïque	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif	4 génération

				observé 900 mg/kg/jour	
--	--	--	--	------------------------	--

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
2-PHENOXYETHANOL	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acide benzoïque	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Paraffine	Ingestion	cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	90 jours
Paraffine	Ingestion	système vasculaire foie système immunitaire la peau Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/day	90 jours
Glycérine	Inhalation	système respiratoire cœur foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/day	2 années
huile minérale blanche	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/day	90 jours
huile minérale blanche	Ingestion	foie système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/day	90 jours
2-PHENOXYETHANOL	Dermale	la peau système vasculaire foie yeux	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	13 semaines
2-PHENOXYETHANOL	Ingestion	cœur Système endocrinien système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 514 mg/kg/day	13 semaines

Acide benzoïque	Dermale	cœur la peau Système endocrinien tube digestif système vasculaire foie système immunitaire muscles Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	21 jours
Acide benzoïque	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,025 mg/l	28 jours
Acide benzoïque	Inhalation	cœur Système endocrinien tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,2 mg/l	28 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
huile minérale blanche	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avant l'élimination, consulter les autorités et les règlements applicables pour assurer la classification adéquate. Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Les contenants vides et propres peuvent être éliminés comme les déchets non-dangereux. Consulter la réglementation qui vous est propre et vos fournisseurs de service pour déterminer les options disponibles et les exigences.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	32-7460-2	Numéro de la version :	3.00
Date de parution :	2023/12/01	Remplace la version datée de :	2023/07/24

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca